

**VONTOBEL FUND**  
Société d'investissement à capital variable  
11–13, Boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg  
RCS Luxembourg B38170  
(le « Fonds »)

**AVIS AUX ACTIONNAIRES DE  
VONTOBEL FUND – EASTERN EUROPEAN BOND  
(le « Compartiment »)**

Luxembourg, le 28 novembre 2022

Le Conseil d'administration du Fonds (le « Conseil d'administration ») souhaite vous informer qu'il a décidé de procéder à la liquidation du Compartiment à compter du 5 décembre 2022.

Suite à l'évolution des marchés russes et notamment aux sanctions imposées à certains titres russes, une Suspension temporaire des émissions, rachats et conversions d'Actions (la « Suspension ») conformément à la section 16 de la Partie générale du Prospectus de vente du Fonds a été décidée par le Conseil d'administration et notifiée aux Actionnaires le 2 mars 2022.

Compte tenu des sanctions actuellement en vigueur à l'encontre des titres russes et de l'illiquidité en résultant, le retour à une négociation normale des Actions du Compartiment et la fin de la Suspension ne sont pas envisagés. Le Conseil d'administration a donc décidé de liquider le Compartiment afin de verser à ses Actionnaires le produit de la vente des actifs liquides en portefeuille.

La dernière date officielle de la VNI sera le 5 décembre 2022 (la « Date d'entrée en vigueur »). Cette VNI comprendra la valeur des actifs liquides et sanctionnés. Après la Date d'entrée en vigueur, le Compartiment rachètera un pourcentage adéquat de ses actions en circulation afin que les Actionnaires puissent recevoir le produit des actifs liquides.

Les actifs sanctionnés du Compartiment représentent environ 20 % du total de ses actifs. Il faudra plus de temps pour les liquider. Les Actionnaires resteront actionnaire du Compartiment qui ne détiendra que des actifs illiquides sanctionnés. La Société de gestion continuera à surveiller les marchés et liquidera les actifs dès que possible et dans le meilleur des intérêts des actionnaires.

La distribution de dividendes mensuels pour les catégories d'actions AM EUR (LU0469618036) et AM USD (LU0571068591) du Compartiment a été annulée, à compter de la distribution prévue pour la fin novembre 2022.

Les coûts engendrés par la liquidation seront imputés au Compartiment. Des provisions adéquates ont été constituées et sont prises en compte dans le calcul du produit de la liquidation. La Société de gestion prendra en charge les frais de maintien du Compartiment s'ils dépassent le montant provisionné.

Le produit de la liquidation des actifs liquides devrait être distribué le 16 décembre 2022 ou autour de cette date. Le solde du produit sera versé aux Actionnaires dès sa réalisation.

Dès la clôture de la liquidation, la totalité du produit de la liquidation qui ne peut être distribué aux investisseurs est déposée auprès de la Caisse de Consignation de Luxembourg jusqu'à l'expiration du délai de prescription légal.

Nous recommandons aux investisseurs de consulter leurs propres conseillers juridiques, fiscaux et/ou financiers fiscaux pour toute question relative à la liquidation du Compartiment.

Le Conseil d'administration